Les grandes catastrophes de l'année 1970

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **80 (1971)**

Heft 2

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-683031

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les grandes catastrophes de l'année 1970

Les collectes en espèces lancées par la Croix-Rouge suisse en 1970, à la suite des grandes catastrophes naturelles qui ont marqué cette dernière année — tremblement de terre en Turquie, en mars; inondations en Roumanie et séisme au Pérou, en mai; cyclone et raz de marée au Pakistan oriental, en novembre — ont rapporté au total une somme de 6 millions en chiffres ronds. A chaque fois, la Croix-Rouge suisse est intervenue sans retard dans la phase des secours d'urgence et a pris ensuite les mesures nécessaires pour apporter aux survivants une aide durable et constructive. Ces derniers mois, les institutions suisses d'entraide qui ont coutume d'apporter une aide concrète aux victimes de catastrophes naturelles, soit la Croix-Rouge suisse, Caritas, l'Entraide protestante suisse, l'Oeuvre suisse d'entraide ouvrière, Terre des Hommes, Enfants du Monde, ont lancé des appels de fonds communs, dans le but d'éviter une trop grande dispersion des efforts. Dans certains pays, plusieurs d'entre elles participent ensemble à la phase de reconstruction. Cependant, il est évident que dans toute opération d'entraide la mise en train, puis la réalisation de cette dernière étape demande un certain temps, car elle doit être réellement efficace.

Turquie

C'est ainsi que la Croix-Rouge suisse et les œuvres d'entraide suisses ayant récolté des fonds à la suite du séisme qui a ravagé l'Anatolie dans la nuit du 28 au 29 mars 1970 — soit une superficie égale au quart de la Suisse — ont décidé, conformément au désir exprès du Croissant-Rouge et du Gouvernement turcs, d'affecter deux millions de francs à la construction de 31 maisons d'école comportant chacune une, deux ou trois salles de classe. Ces maisons, faites d'éléments préfabriqués fournis par la Suisse et dont la construction a débuté en automne 1970, sont réparties dans 22 villages. Une partie d'entre elles ont pu être terminées avant les premières chutes de neige et les intempéries qui, durant l'hiver, rendent la poursuite des travaux impossible dans ces régions d'accès difficile. La remise officielle des 31 maisons aux autorités turques aura lieu au printemps 1971. Tout au long de leur exécution, les travaux furent suivis régulièrement par un ingénieur suisse, délégué sur les lieux par la Croix-Rouge suisse qui, dans le cadre de cette œuvre commune de plusieurs institutions helvétiques, se chargea de la réalisation technique des opérations.

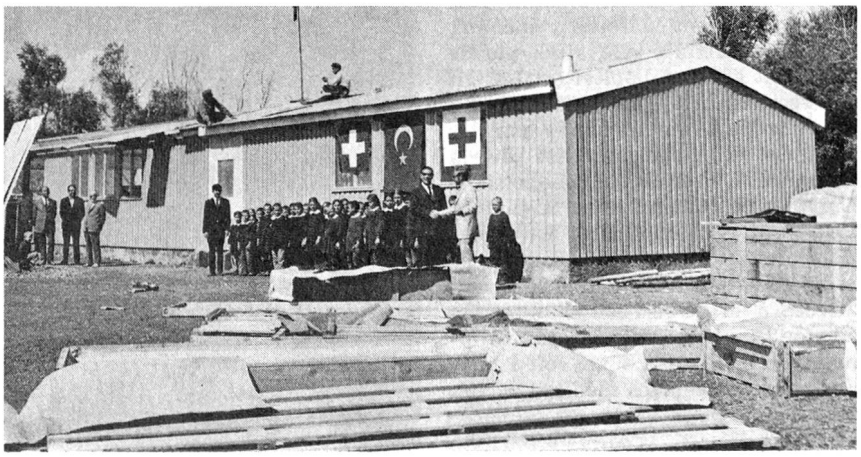

Roumanie

Dans le cas de la Roumanie, où seuls les dégâts entraînés par la Deuxième Guerre mondiale ont surpassé ceux provoqués par les inondations de mai 1970, il fut décidé d'affecter les fonds demeurés disponibles après l'envoi des secours d'urgence, à l'apport d'une aide durable aux deux hôpitaux de Satu Mare et de Dej dans le nord-ouest du pays. C'est à la première de ces deux localités qui ont particulièrement souffert des inondations, que sont destinées les maisons préfabriquées figurant sur notre photo, offertes aux sinistrés par la ville de Bucarest. Quant à l'aide suisse, elle consistera en la fourniture d'appareils médicaux et d'installations hospitalières d'une valeur d'un million de francs, dont l'achat fut également confié à la Croix-Rouge suisse. Une première expédition a eu lieu au mois de décembre 1970. Comme certains appareils doivent cependant être acquis à l'étranger, et que les délais de livraison sont parfois très longs, les derniers envois à destination de la Roumanie ne pourront vraisemblablement avoir lieu avant l'automne 1971.

Pérou

Le tremblement de terre qui a sévi au Pérou le 31 mai 1970 a suscité un élan de solidarité mondiale. Après avoir, ici aussi, participé à la phase des secours d'urgence, la Croix-Rouge suisse prit la décision de consacrer la plus grande partie de la somme dont elle disposait encore, soit Fr. 800 000.—, à la reconstruction d'un hôpital de 30 lits dans la localité de Pomabamba, située à très haute altitude dans le Callejon de Conchucos, une vallée d'accès très difficile, à l'est de la Cordillera Blanca. Nos photos montrent la route y menant, en partie détruite elle aussi par le séisme et l'ancien hôpital qu'il s'agit de reconstruire. Les travaux, qui seront régulièrement suivis par les délégués du Service suisse de la coopération technique en poste à Lima, ont débuté au mois de janvier 1971.

Le solde du produit de la collecte de la CRS — Fr. 200 000.— — sera affecté à la réalisation d'un projet commun de plusieurs sociétés nationales de la Croix-Rouge, soit l'aménagement de centres médico-sociaux polyvalents de la Croix-Rouge péruvienne.

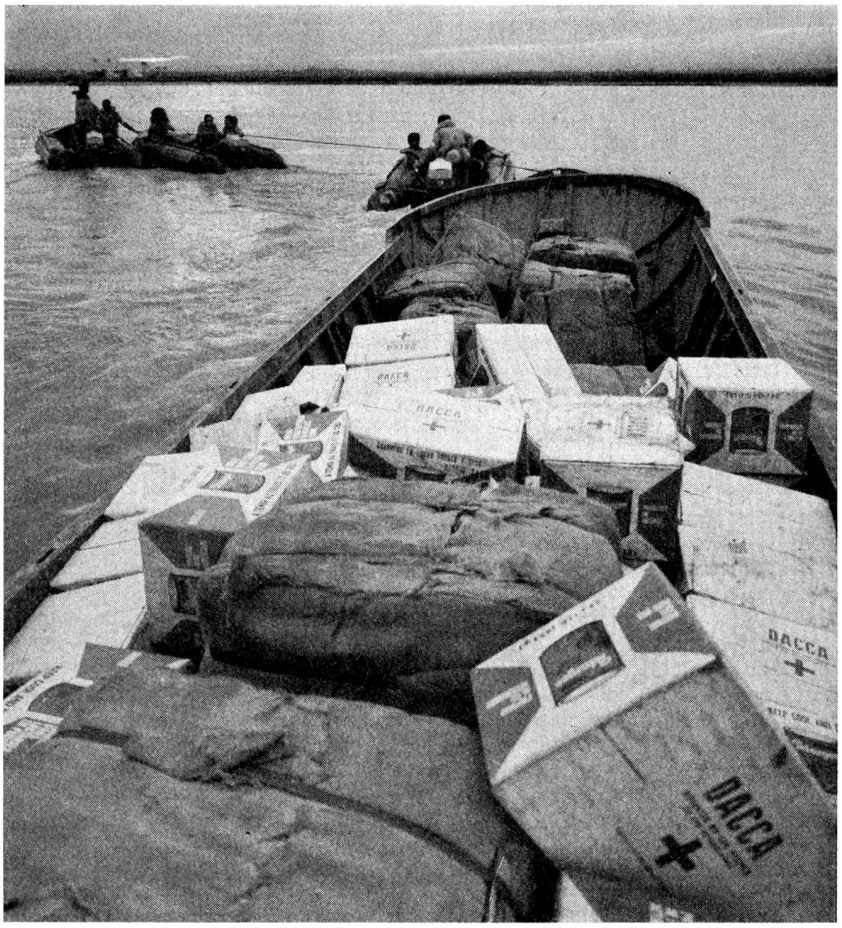

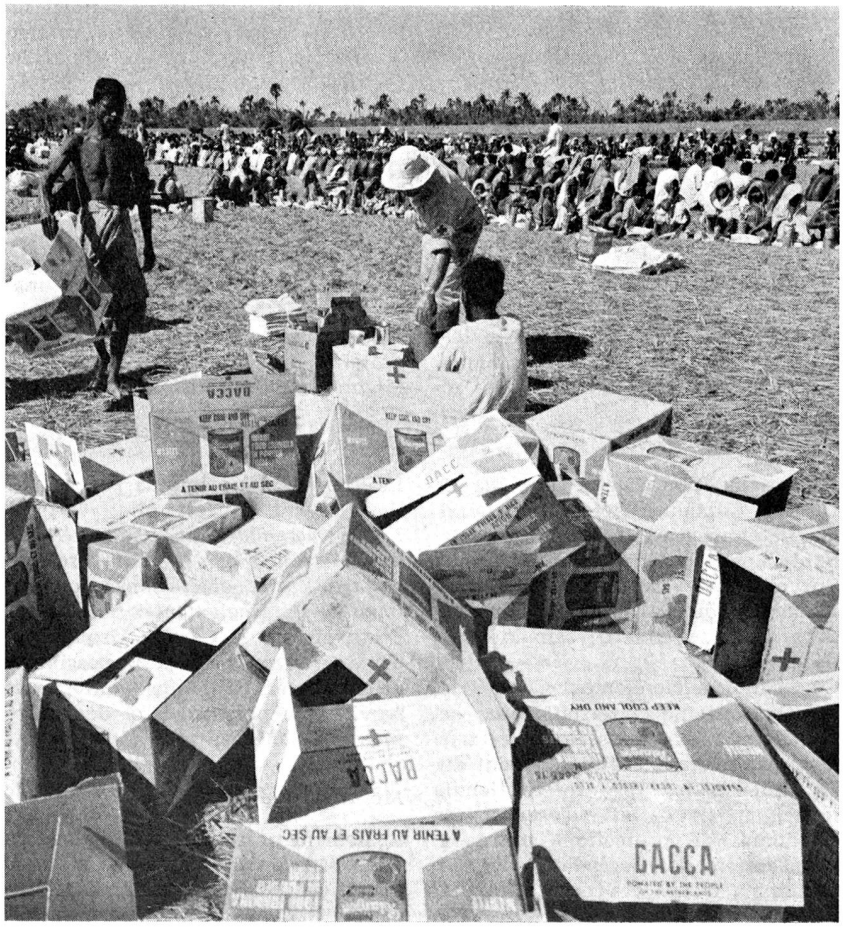

Pakistan

C'est la dernière en date. Survenue dans le nuit du 12 au 13 novembre 1970 elle est encore dans toutes les mémoires. On parle de la «catastrophe du siècle».

A la mi-janvier, la Croix-Rouge suisse avait reçu des dons en espèces d'un montant global de Fr. 1 800 000.— en chiffres ronds.
Les secours d'urgence fournis par la Croix-Rouge suisse entre la mi-novembre 1970 et la mi-janvier 1971 ont représenté une contribution d'environ Fr. 700 000.—. Pendant les trois premières semaines de l'opération de secours, l'assistance prodiguée par la Croix-Rouge pakistanaise dépendait, dans une large mesure, des moyens de transport disponibles. Du personnel et des approvisionnements s'embarquèrent le 14 novembre déjà à destination des îles sinistrées, sur des bateaux fluviaux. Dès que l'on put disposer d'hélicoptères, il fut possible d'accroître la quantité des secours acheminés dans la région la plus durement frappée, tandis que des parachutages étaient organisés sur d'autres îles, grâce aux deux appareils «Pilatus Porter», obligeamment prêtés par la maison «Ciba».
Les besoins en vêtements, vivres, médicaments étaient évidemment immenses. Cependant, ceux des sinistrés sont très simples, comme l'est également la vie qu'ils mènent sur les îles au large de la côte. Il convenait donc de veiller à ce que les organisations de secours n'apportent pas une aide compliquée pendant quelques semaines ou quelques mois pour laisser ensuite la région retourner à son mode de vie original, après avoir créé des besoins qui à longue échéance ne pourront plus être satisfaits. Une assistance à long terme, visant à protéger la région d'autres catastrophes du même genre et à développer les services médico-sociaux, est en revanche réellement constructive.
Certes, les victimes du cyclone devront encore bénéficier d'une assistance, en particulier sous la forme de riz, jusqu'à la prochaine récolte, en novembre et décembre 1971. Mais c'est là la responsabilité du gouvernement. La Croix-Rouge suisse qui, sous une forme ou sous une autre, participera à l'aide à longue échéance qui sera préconisée et paraîtra la plus adéquate, a d'ores et déjà mis un spécialiste à la disposition de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge; ce collaborateur, qui s'est rendu au Pakistan à la mi-janvier, est notamment chargé d'organiser l'entrepôt et la distribution des secours.